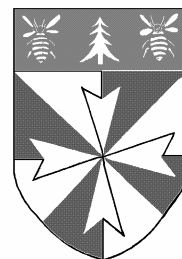


LE BUGEACOIS

JOURNAL D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

SIÈGE SOCIAL : MAIRIE DE BUGEAT
- CORREZE -



« Le Blason de BUGEAT » :
Gironné d'or et d'azur de huit
pièces à la croix de Malte d'argent
brochant sur la partition, au chef de
gueules chargé d'un sapin arraché
d'argent accosté de deux abeilles
volant d'or »

SOMMAIRE DE CE NUMERO :

1 - L'ÉDITORIAL DU MAIRE	Pierre FOURNET	page 2
2 - LE JOURNAL	(courrier des lecteurs)	page 3
3 - COMPTE RENDU DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU TRIMESTRE		page 4
3.1 - REUNION DU 04 AVRIL 2007		page 4
4 - LES ASSOCIATIONS BUGEACOISES		page 5
4.1 - COMITE DES FETES DE LESTARDS		page 5
4.2 - RENAISSANCE DES VIEILLES PIERRES		page 5
5 - LA VIE DE BUGEAT : PRÉSENT et PASSÉ		page 6
5.1 - ÉTAT CIVIL POUR LE 2EME TRIMESTRE 2007		page 6
5.2 - LES ELECTIONS 2007 à BUGEAT		page 8
(Présidentielles et Législatives)		
5.3 - MOTS CROISÉS		page 9
5.4 - OÙ, dans BUGEAT, cette photo a-t-elle été prise ?		page 10
5.5 - CONNAÎSSEZ-VOUS LA CORREZE ?		page 11
6 - INFORMATIONS PRATIQUES		page 13
6.1 - NUMÉROS DE TÉLÉPHONE		page 13
6.2 - INFORMATIONS DIVERSES		page 14
7 - POINT DE VUE DE L' OPPOSITION MUNICIPALE		page 18
8 - TROIS VIEILLES PHOTOS DES ANNÉES 1944/45		page 19

Ont participé à la rédaction de ce numéro les conseillers municipaux :
Daniel BUCHON, Pierre FOURNET, Serge LEBLANC, Jean-Pierre MOURIÉRAS
et pour les Associations ou à titre individuel :
Yves ORLIANGE, Marie-Françoise DESAUTEZ, Jean-Yves URBAIN

Bugeacoises, Bugeacois,

En cette fin d'année scolaire, je tiens à féliciter celles et ceux qui ont été reçus aux divers examens et concours et je souhaite de bonnes vacances à tous ainsi qu'à leurs enseignants.

Chaque trimestre, il est de coutume de faire le point sur les travaux :

- le programme routier comprend les rues du quartier du Champ de Foire, les accès aux villages d'Ambiaud et de Terracol et va être réalisé dans les prochaines semaines : la consultation des entreprises est en cours.

- la construction de la piste du Puy du Chard est en cours de réalisation : c'est l'entreprise TPCO basée à PEROLS SUR VEZERE qui a été adjudicataire du marché.

- la réalisation de la mise aux normes du plan d'eau des Trois Ponts sera effectuée à l'automne : la consultation des entreprises est en cours.

- les travaux de la dernière tranche de la Maison de Retraite sont en cours et ceux du Centre Sportif en voie d'achèvement.

L'été qui débute va voir son programme d'animation : qu'il me soit permis de féliciter et remercier la nouvelle équipe du Comité des Fêtes qui a accepté de prendre en charge les festivités annuelles de l'été (14 juillet, participation à la journée du goût le 9 août, fête des 12 et 13 août).

A noter le concert du 15 août à 18 h qui cette année sera consacré à la musique tzigane, la foire aux livres du 4 août organisée par Bernadette BOURG, le vide grenier qui se tiendra le même jour grâce à l'action du Foyer Culturel, la foire à la brocante le mercredi 8 août organisée par l'OTSI, la Journée du Goût le 9 août à l'initiative des Amis de BUGEAT le thème de la conférence étant la vie rurale à l'époque gallo-romaine, la conférencière étant Hélène MAVERAUD qui sera la responsable du chantier de fouilles du Champ du Palais, comme l'an passé. Merci aussi aux jeunes qui ont décidé de relancer le club de football l'USB : il faut souligner leur enthousiasme et leur détermination, les en féliciter et leur souhaiter une pleine réussite.

Merci enfin à toutes celles et ceux qui par leur activité professionnelle ou leur engagement associatif contribuent à accueillir, animer et ainsi à donner de BUGEAT une image de commune dynamique.

A tous bon été 2007,

Le Maire,

Pierre FOURNET

Voici le numéro 48. Vous y trouverez :

- le mot du Maire Pierre FOURNET qui nous parle des travaux et projets en cours.
- le compte-rendu des réunions du conseil municipal du trimestre
- la vie des associations à Bugeat et au niveau cantonal
- la vie de BUGEAT ces derniers mois, les élections présidentielles et législatives dans la commune, les mots croisés, une devinette sous la forme d'une nouvelle photo : où a-t-elle été prise ?
- toutes les informations pratiques, comme d'habitude, en 6
- le mot de l'opposition municipale en 7.
- trois vieilles photos des années 1945 communiquées par Yves ORLIANGE que nous remercions

Bonne lecture.

La Commission Information

J.P.MOURIÉRAS, D.BUCHON, S.LEBLANC,

INVITATION

Pierre FOURNET, Maire de BUGEAT a le plaisir de vous inviter à un vin d'honneur amical qui sera servi le

SAMEDI 30 JUIN 2007

A partir de 18 h

Au Foyer Rural de Bugeat

pour fêter sa récente remise des insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite qui a eu lieu le 27 avril dernier.

3 - COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU TRIMESTRE

3.1 – REUNION DU 04 AVRIL 2007

COMPTES ADMINISTRATIFS 2006

Après présentation et explications, les comptes administratifs 2006 (Budget Général, Service des Eaux, Service de l'Assainissement, Service des Pompes Funèbres) sont approuvés à l'unanimité avec une abstention pour le Budget Général.

BUDGETS PRIMITIFS 2007

Ils s'équilibrent en recettes et en dépenses de la façon suivante :

↳ Budget Général	
Section de fonctionnement :	1.086.837,22 €
Section d'investissement :	1.856.993,32€
↳ Service des Eaux	
Section de fonctionnement :	154.777,37 €
Section d'investissement :	49.307,16 €
↳ Service Assainissement	
Section de fonctionnement :	51.616,62 €
Section d'investissement :	129.659,91€
↳ Service Pompes Funèbres	
Section de fonctionnement :	3.000,00€

Il n'y a pas de modification des taux de taxes foncières et d'habitation.

REDEVANCE EAU ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après avoir voté le budget primitif 2007 du service des eaux et du service de l'assainissement, décide de fixer les tarifs de la façon suivante à compter de la prochaine facturation :

↳ Redevance eau	
Forfait	10,70 €
Prix du m ³	1,15 €
Location compteur	6,25 €
Remplacement compteur par manque de protection ou d'entretien de l'usager	70,00 €
↳ Redevance assainissement	
Forfait	10,70 €
Prix du m ³	0,67 €

DON A LA COMMUNE MADAME ORLUC MARIE

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du testament de Madame ORLUC Marie, testament dans lequel il est indiqué son intention de faire un don à la commune. Il lit ensuite l'actif disponible pour la Commune de BUGEAT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, considérant que l'actif disponible présente un solde positif décide à l'unanimité d'accepter ce legs.

BATIMENTS COMMUNAUX 2007

Le Maire présente au Conseil Municipal le dossier : Bâtiments communaux 2007.

Le montant de la dépense s'élève à 8.686,80 € H.T., soit 10.389,41 € T.T.C..

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- approuve le projet présenté
- décide la réalisation des travaux, le règlement de la dépense étant effectué sur factures
- arrête le plan de financement de la façon suivante :
 - subvention du Conseil Général 2.171,70 €
 - fonds libres 8.217,71 €
- sollicite du Conseil Général de la Corrèze une subvention au titre des constructions publiques.

VOIRIE EN TRAVERSE RD 32

Le Maire présente au Conseil Municipal le dossier d'aménagement en traverse de BUGEAT par la RD 32 (de la Mairie au Pont SNCF), pour un montant de : 72.070,00 € H.T. (87.000,00 € T.T.C.).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- approuve le dossier présenté et décide de faire exécuter les travaux
- décide que le financement sera assuré de la façon suivante

- subvention du Conseil Général 13.394,50 €
- fonds libres 73.605,50 €
- sollicite du Conseil Général l'attribution d'une subvention.

VENTE DE TERRAINS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide de vendre les terrains cadastrés Section B n° 2431 de 6497 m2 et Section B n° 2458 de 191m2 à Monsieur Bruno ARVIS pour la somme de 20.000,00 €
- décide de vendre les parcelles cadastrées section B n° 2410 et 2414 d'une superficie de 3149 m2 à Mademoiselle METADIER Sylvie pour la somme de 9.447,00 €

4 - VIE DES ASSOCIATIONS À BUGEAT et dans le CANTON

4.1 – COMITE DES FETES DE LESTARDS

Le comité des fêtes de Lestards profite de notre bulletin pour faire paraître le planning des activités du 3^{ème} trimestre 2007

- Dimanche 1^{er} juillet : Fête votive
- Samedi 21 juillet : Concert à l'Eglise 20 h
- Samedi 11 août : Rallye touristique en association avec « Les Amis du Pays de Bugeat »
- Samedi 18 août : Belote à 20 h 30

4.2 – ASSOCIATION « RENAISSANCE DES VIEILLES PIERRES »

FETE DES ROSES ET FETES DE CLEDAT (GRANDSAIGNE)
LE 22 JUILLET 2007

9 heures Rendez-vous au pont de Grandsaigne pour une **randonnée pédestre**
11 heures à Clédât, **conférence** dans la chapelle « La religion des Gallo-Romains » par Hélène MAVERAUD de l'Université de Limoges
15 heures à Clédât, **Fête des roses et du Livre**
Concert par les chanteurs de l'école de musique de Brive : musique de variété chant gospel
Rencontre avec les écrivains qui dédicaceront leurs ouvrages
Expositions dans la chapelle ouvrages de dentelle en point de Tulle, démonstration par Madame JOURDAN Peintures et dessins de Michel DESPRAT

RAPPEL :

Ce chapitre 4 dans chaque numéro du Bugeacois est à la disposition des Associations de BUGEAT et même du canton pour informer sur leur vie : activités, compte rendu d'Assemblée Générale etc....

N'hésitez pas à nous communiquer vos papiers sachant qu'il faut les fournir à la fin de chaque trimestre.

5 - LA VIE DE BUGEAT

5.1 - ÉTAT CIVIL DE BUGEAT

Pour le deuxième trimestre de l'année 2007, il y a eu :

1 naissance
1 mariage
4 décès

Naissance :

à USSEL le 31 mai de **Lucas GUENET**, fils de Cyrille GUENET et Coralie PEYRAUD domiciliés à Bugeat 8, Rue du Pont des Rochers ;
Lucas est le petit-fils de Yves et Nicole ORLIANGE et l'arrière petit-fils de Madame Eliane NAUCHE.

Toutes nos félicitations aux parents et grands parents et nos souhaits de longue et heureuse vie à Lucas.

Mariage :

Le 26 mai 2007 de **José Arnaldo LARY-LEPETIT et de Sandrine SAUTOUR**, domiciliés dans la région parisienne, mais ayant tous les deux des attaches dans la commune.
Félicitations aux jeunes époux et meilleurs voeux de bonheur.

Nous avons aussi appris la célébration de "NOCES DE PLATINE A BUGEAT"

Le 15 mai 1937 **Edmond ORLIANGES** du village de Mouriéras (commune de Bugeat) épousait **Camille MAGNIER**, une auvergnate de Clermont-Ferrand. Le mois de mai 2007 ils se sont retrouvés à BUGEAT, entourés de toute leur famille pour célébrer leurs 70 ans de vie commune. Rappelons qu'ils sont les parents de Marc ORLIANGES, décédé en 2006, et qui fut longtemps notaire à BUGEAT et TREIGNAC et les grands-parents d'Edith SAMMOURA demeurant à BUGEAT. .

Toutes nos félicitations et souhaitons leur encore de nombreuses années ensemble.



M et Mme Edmond ORLIANGES entourés de toute leur famille.

Décès

Le 26 avril 2007 à LIMOGES de **Madame BONNEAU Andrée**, née PAYRAUD, à l'âge de 83 ans domiciliée au village de Mouriéras où elle était venue s'installer à l'âge de la retraite dans la maison familiale.

Le 12 mai 2007 à la Maison de Retraite de **Mademoiselle CHASTAGNER Marie Marguerite** à l'âge de 93 ans domiciliée 25 Rue de la République. Elle avait durant de longues années tenu la mercerie avec sa cousine Mademoiselle Jeanne MAZAUD.

Le 19 mai 2007 à LIMOGES de **Mademoiselle PEYRAT** domiciliée à la Maison de Retraite à l'âge de 77 ans.

Le 13 juin 2007 à la Maison de Retraite de **Monsieur Joseph Fernand NONY** à l'âge de 90 ans. Il était le dernier de la famille NONY de Terracol et avait, comme ses frères et beaux-frères, fait carrière dans le négoce des vins de Bordeaux dans le Nord de la France et en Belgique. Devenu Conseiller Municipal de BUGEAT en 1959, il l'est pendant trois mandatures jusqu'en 1977 et a joué un rôle déterminant dans l'installation de la colonie de vacances d'HAUBOURDIN LA BASSEE grâce aux liens amicaux qu'il avait noués avec Monsieur et Madame DELCOURT, colonie qui est à l'origine de la construction des locaux du collège de BUGEAT. C'est un homme plein de sagesse et de bienveillance qui disparaît avec Monsieur NONY.

Nous avons aussi appris le décès de :

Le 30 mai de **Roger JAMILLOUX** à l'âge de 84 ans. Roger était bien connu dans tout le canton. Négociant en vins dans la maison NONY, il vint habiter BUGEAT au début des années 60 suite à la nomination de son épouse à l'école de BUGEAT. Elu conseiller municipal en 1965 dans l'équipe de Marc CHABROL il sera réélu en 1971

et 1977, il a été Président du Comité des Fêtes de BUGEAT jusqu'au début des années 80. La famille JAMILLOUX revint alors s'installer à VIAM. Son engagement associatif ne s'arrête pas pour autant, il devient le Président des Anciens du Pays Vert durant une vingtaine d'années et le responsable cantonal de l'ANACR. C'est une vie de bénévolat et de dévouement. Avec Roger, le pays de BUGEAT perd un homme de bien. Ses obsèques ont eu lieu à VIAM le 1^{er} juin.

Guy ORLIANGE à BRIVE le 30 mai à l'âge de 74 ans, enterrement à CHAMBOULIVE. Il avait passé toute sa jeunesse comme son frère Jean à BUGEAT où son père était marchand de vin après le pont SNCF sur la route de GOURDON et avait fait partie de l'USB comme joueur puis dirigeant. Il avait gardé des prés le long de la Vézère où il élevait des chevaux de course.

Elie SIGNARBIEUX de TOY-VIAM le 1er juin à USSEL à l'âge de 83 ans, enterrement à VIAM. Il avait été chauffeur à l'Entreprise SADERNE et conduit d'abord le car Bugeat <-> Ussel, puis Bugeat <-> Tulle pendant de très nombreuses années.

Michel PICAULT inhumé le 4 avril à l'âge de 70 ans à TOURLIAC (Lot et Garonne) où il s'était retiré : il a été conseiller municipal de BUGEAT de 1983 à 2001. Il a été aussi Président du syndicat d'Initiative. Arrivé à BUGEAT dans les années 60 comme conseiller agricole, il avait noué de nombreux liens dans les milieux agricoles.

Nous présentons nos très sincères condoléances à leurs familles.

5.2 – ELECTIONS 2007 à BUGEAT

5.2.1 – PRESIDENTIELLES

1^{er} TOUR

Résultat de l'élection présidentielle (22 avril) à BUGEAT

Inscrits : 716

Votants : 625 soit 87,29%

Blancs ou nuls : 11

Suffrages exprimés : 614

Ont obtenu :

Nicolas SARKOZY 198 voix soit 32,25%

Ségolène ROYAL 128 voix soit 20,8%

François BAYROU 111 voix soit 17,9%

Jean-Marie LEPEN 42 voix soit 6,84%

Marie-Georges BUFFET 40 voix soit 6,5%

Frédéric NIHOUS 33 voix soit 5,37%

Olivier BESANCENOT 28 voix soit 4,5%

José BOVE 11 voix soit 1,8%

Dominique VOYNET 8 voix soit 1,3%

Philippe DE VILLIERS 7 voix soit 1,1%

Arlette LAGUILLER 5 voix soit 0,8%

Gérard SCHIVARDI 3 voix soit 0,5%

A noter que BUGEAT, commune « test » pour IPSOS, a voté comme La France en ce qui concerne au moins les quatre premiers candidats arrivés en tête.

2^{ème} TOUR

Résultat de l'élection présidentielle (6 mai) à BUGEAT

Inscrits : 715

Votants : 639 soit 89,3%

Blancs ou nuls : 34

Suffrages exprimés : 605

Ont obtenu :

Nicolas SARKOZY 317 voix soit 52,4%

Ségolène ROYAL 288 voix soit 47,6%

5.2.2 – LEGISLATIVES

1^{er} TOUR 10 juin 2007

Inscrits : 716

Votants : 510 soit 71,3%

Blancs ou nuls : 17

Suffrages exprimés : 493

Ont obtenu :

Jean-Pierre DUPONT / Michel PAILLASSOU UMP 228 voix soit 46,25%

Martine LECLERC / Sophie DESSUS PS 130 voix soit

26,37%

Jean-Louis FAURE / Gilles CHAZAL PCF 56 voix soit 11,36%

Sylvain GARANT / Jean-Baptiste SALVANEIX MD 18 voix soit 3,65%

Jacques CHASTAGNOL : Daniel GAYE PRCF 3 voix soit 0,6%

Régis NOUAILLE / Alain DESORTIAUX CPNT 28 voix soit 5,68%

Jean-Jacques LACCARERE / Hubert SANGUINETTI LO 5 voix soit 1,01%

Pierre SEIGNEUR / Véronique DEBEVE LCR 8 voix soit 1,62%

Antoine d'AGUANNO / Francine VIDAL MNR 1 voix soit 0,2%

Jean-Louis ROGER / Yolande MALGOURIS MPF 7 voix soit 1,42%

Gérard GASCOU / Nathalie RICHARD La F en A 1 voix soit 0,2%

Colette BERGOUGNIOUX / Christine CHARPENTIER RIC 0 voix soit 0%

Jean-Claude SIMIOT / Michel LE ROUX Verts 8 voix soit 1,62%

2^{ème} TOUR 17 juin 2007

Inscrits : 715

Votants : 534 soit 74,69 %

Blancs ou nuls : 17

Suffrages exprimés : 517

Ont obtenu :

Jean-Pierre DUPONT / Michel PAILLASSOU	UMP	277 voix	soit	53,58 %
Martine LECLERC / Sophie DESSUS	PS	240 voix	soit	46,42 %

5.3 – MOTS CROISES

Voici une cinquième grille de mots croisés toujours proposée par une de nos fidèles lectrices Marie-Françoise DESAUTEZ, née VIETHEL.

Nous remercions Marie-Françoise d’avoir eu l’idée de nous proposer ce passe-temps.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
A									
B				■					■
C							■		
D				■					
E					■				■
F							■		
G	■			■				■	
H			■			■			
I		■			■				
J								■	
K			■						
L							■		
M									■

HORIZONTALLEMENT :

- A – expert forestier et archéologue corrézien de renom
- B – Nourrice mythologique – Etre suprême pour les croyants.
- C – On y a vraiment très chaud ! – Petit cours.
- D – rejeta – D’après.
- E – Neige persistante – style musical.
- F - Excède - Préposition.
- G –Cardinaux opposés – Indice de sensibilité photographique.
- H – Cardinal doublé – Sections très spéciales – Se fait souvent à la bombe.
- I – Suit le vu - Rassasié.
- J – chapelle et source miraculeuse du plateau
- K – symbole du francium – piège les oiseaux
- L – Une vraie scie – Article de souk
- M – Un toit de chaume sur une église

VERTICALEMENT :

- 1 – Affluent de la Loire, corrézienne de naissance – On lui doit entre autres, un viaduc sur la Truyère
- 2 – Discours lassant - Céréale.
- 3 – Soldats disparus – Donc retenu – Compétent dans son domaine.
- 4 – Symbole de l’Erbium – Pour protéger le marin.
- 5 – Poisons d’eau douce – Te déplaces – Prénom féminin.

- 6 – Bordent une étoffe – Synonyme de rosir.
- 7 – Article défini – Note – Singe araignée.
- 8 – Un des cinq – Début d'apaisement.
- 9 – Premier d'une longue suite – A chanté nos bruyères .

La solution du mot croisé est quelque part dans ce numéro !!

5.4 – Connaissez vous bien BUGEAT ? Où cette photo a-t-elle été prise ?

Elle a été prise à Bugeat, début mai, mais où ? et que représente-t-elle ?
(Donnez nous (à la mairie) le numéro et nom de la rue, et dites nous ce qu'elle représente
-> récompense à la première réponse exacte.



Photo du précédent numéro :

La première photo représentait le mur de la Maison LESTRADE, Rue de la République, là où dans les années 50/60, il y avait une bascule pour peser les veaux, agneaux... Les anneaux servaient à attacher les ânes et leurs « charretous ». Le premier lecteur à avoir trouvé est Quentin LAMOUREUX, et il a gagné le 3^{ème} tome publié par les Amis du Pays de BUGEAT : « Maisons anciennes et châteaux du Pays de BUGEAT »

5.4 - LA CORREZE en 600 questions de Gilles QUINCY ?

Voici quelques questions avec leurs réponses tirées du livre de Gilles QUINCY « La Corrèze en 600 questions », Editions Archives et Culture 26 Rue Paul Barruel 75015 - PARIS

Q : Quelle est la hauteur du clocher de TULLE ?

R : 73 mètres

Q : Quels sont les 5 romanciers constituant « L'école de Brive »

Gilbert BORDES, Claude MICHELET, Michel PEYRAMAURE, Christian SIGNOL et Denis TILLINAC réunis autour de Jacques PEUCHMAURD, ancien directeur des Editions Robert LAFFOND ;

Q : Quelle commune corrézienne n'eut aucun décès sur le front pendant la Première guerre mondiale ?

R : PALAZINGES (178 habitants) dans le canton de BEYNAT. Elle est la seule du département dans ce cas.

Q : Quel est le nom de la peuplade gauloise qui vivait en Limousin à l'arrivée de César ?

R : Les Lémovices.

Q : Quel film de Clouzot reprend une affaire de lettres anonymes survenue en 1917-18 à TULLE ?

R : Le corbeau (1943)

Q : Que représente le blason de la Corrèze adopté le 11 janvier 1975 par le Conseil Général ?

R : Les armes des 4 vicomtés qui, depuis 1040, se sont partagés le Bas Limousin : au 1 Comborn, au 2 Ventadour, au 3 Turenne, au 4 Limoges.

Q : En quelle année est né le Club Athlétique Briviste de rugby ?

R : 1910

Q : Quel élève du Lycée de Tulle en 1940-44, inventa la géométrie fractale ?

R : L'ingénieur polytechnicien Benoît MANDELBROT

Q : Quels étaient les cinq aliments de base du paysan corrézien ?

R : Le seigle, le sarrasin (blé noir), les raves, les châtaignes et les pommes de terre.

Q : Quel général, né à TULLE, lança l'offensive du Chemin des Dames en 1917 ?

R : Robert NIVELLE (1856 – 1924)

Q : Quels étaient les 2 principales terres d'émigration corrézienne avant 1789 ?

R : L'Espagne et l'île de Saint Domingue ;

Q : Quel est le premier vainqueur du Bol d'Or des Monédières ?

R : Jean ROBIC en 1952

Q : Quelles sont les trois caractéristiques géographiques de MEYMAC ?

R : Elle est la commune la plus étendue de la Corrèze (8 715 ha), la plus élevée (le Mont BESSOUS culmine à 984 m, plus de 1000 avec sa tour) et la Vézère y prend sa source ;

Q : Quel homme politique contemporain est né à Chasteaux en 1929 ?

R : André LAJOINIE qui fut député communiste de l'Allier et candidat à la Présidence de la République en 1988.

Q : Quelle est la plus ancienne cloche d'église datée de la Corrèze ?

R : Celle d'Estivaux, canton de VIGEOIS (1474)

Q : Combien de Corréziens ont été ministres des Finances ?

R : Trois : Charles de LASTEYRIE de 1922 à 24, Charles SPINASSE de 1936 à 38 et Jacques DELORS de 1981 à 84.

Q : Quels ont les cinq grands barrages construits sur la Dordogne corrézienne ?

R : Marèges (1935), L'Aigle (1945), Le Chastang (1951), Bort (1952), Le Sablier (1957). Ils fournissent 1,4 milliards de kWh et leurs retenues occupent un volume de 938 millions de m3.

Q : quel écrivain a mentionné « la ligne bleue des Monédières » ?

R : Simone de BEAUVOIR aux lointaines ascendances corréziennes dans les « Mémoires d'une jeune fille rangée »

Q : Qu'a fait l'accordéoniste d'Egletons Jo SONY (Alphonse EHRARD) en 1987 ?

R : Surnommé « l'homme-orchestre », il battit le record du monde du plus grand nombre d'instruments de musique joués à la fois (59).

Q : Quel bandit célèbre, en route pour TULLE, s'est arrêté à SEILHAC vers 1754 ?

R : Louis MANDRIN (1724 – 1755)

Q : La superficie du vignoble corrézien en 1825 était-elle supérieure à celle des bois et forêts ?

R : Oui, 19000 ha contre 13708 pour le bois. La production de vin était de 240 000 hectolitres. Il fut ensuite ravagé par l'oïdium (1851) et le phylloxéra (1876). Le rendement tomba en 1895 de 24hl/ha à 1,44hl/ha. Ruinés, les vigneronns se reconvertirent dans les fruits et légumes et les prairies d'élevage.

Q : Quand les principales gares de chemin de fer de la Corrèze ont-elles été inaugurées ?

R : BRIVE 1860, TULLE 1871, USSEL 1880, UZERCHE 1893.

Q : Qui a assiégé en février 1371 USSEL, occupé par les Anglais ?

R : le connétable Du GUESCLIN.

Q : En quelle année ont commencé les courses de chevaux à POMPADOUR ?

R : En 1837.

Q : Quels sont les 6 chefs d'Etat venus en visite officielle en Corrèze ?

R : Félix FAURE en 1895, Raymond POINCARE en 1913, le maréchal PETAIN en 1942, le général De GAULLE en 1962, François MITTERAND en 1982 et Jacques CHIRAC en 1995

Q : Quel inventeur célèbre est né à OBJAT en 1879 ?

R : L'ingénieur et architecte Eugène FREYSSINET (1879 – 1962), créateur du béton précontraint.

Q : Comment est mort le dernier duc héréditaire de Ventadour ?

R : Fusillé dans les fossés de Vincennes sur l'ordre de Bonaparte. Il s'agit, en effet, du duc d'Enghien.

Q : Quand le Tour de France cycliste a-t-il fait étape en Corrèze ?

R : En 1951, 1973, 1987, 1996.

Q : Quelles sont les 5 communes classées parmi les plus beaux villages de France ?

R : Collonges la Rouge, Curemonte, Ségur le Château, Saint Robert et Treignac.

Q : Quelle production agricole fit la renommée d'Objat de 1885 à 1945 ?

R : Les petits pois, dont la variété dominante s'est appelée la « Gloire de la Corrèze ».

Q : Quels liens entre BRIVE et Louis Jouvot ?

R : Son père était briviste et lui-même, né en Bretagne, fut baptisé dans la cité corrézienne.

Q : Quel est le plus ancien barrage du département ?

R : le barrage du saillant sur la Vézère (1902)

A suivre ?

Compilé du livre par Jean-Pierre MOURIERAS

6 - INFORMATIONS PRATIQUES

6.1 - NUMÉROS DE TÉLÉPHONES

Nous vous rappelons les numéros suivants toujours utiles et à laisser à votre portée.

MAIRIE DE BUGEAT : **05.55.95.50.34**
heures d'ouverture au public : 10H30->12H et 14H->17H du lundi au vendredi
Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous (à prendre avec le secrétariat de la Mairie)
Fax de la Mairie : **05.55.95.47.26.**

Le PAYS de BUGEAT sur INTERNET www.lepaysdebugeat.com
et le site de BUGEAT www.ville-bugeat.fr, email : mairie@ville-bugeat.fr

OFFICE de TOURISME et SYNDICAT d'INITIATIVE : **05.55.95.18.68**
FAX : **05.55.95.67.90**
Email : bugeat.ot@free.fr

NOUVEAU SITE INTERNET de l'OFFICE DE TOURISME BUGEAT/SORNAC :
otsi.bugeatsornac.free.fr

MÉDECINS :

Docteur BUCHON **05.55.95.55.09**
Docteur HERISSE **05.55.95.55.18**
Docteur NOUAILLES **05.55.95.52.78**

MAISON DE RETRAITE : **05.55.95.52.65**

PHARMACIE :

Monsieur GAYOU **05.55.95.50.14**

INFIRMIER :

Service infirmier **05.55.95.50.07**
(Mutualité Sociale Agricole
1, Rue de l'Etang des Saules)

CHIRURGIEN DENTISTE :

Madame BASSET **05.55.95.41.42**

KINÉSITHÉRAPEUTE :

Monsieur BOINET **05.55.95.45.21**

SERVICE SOCIAL DÉPARTEMENTAL :

Madame LEMOR **05.55.95.54.81**
à BUGEAT le vendredi matin,
3, Place du Champ de Foire
ou **05.55.95.26.70** à MEYMAC

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE : **05.55.95.67.40**

GENDARMERIE : **17** **POMPIERS :** **18**

DÉPANNAGE EDF : **0810.33.32.19**

S.N.C.F. : **Gare** **Information/Vente** **05.55.95.50.31**
08.36.35.35.35 (0,34€ la minute)

VÉTÉRINAIRE :

Docteur DIRSON **05.55.95.50.50**

LA POSTE : **05.55.95.50.00**
et **05.55.95.52.60** (Receveur)

TRÉSOR PUBLIC: **05.55.95.50.39**

CRÉDIT AGRICOLE : **05.55.46.19.80**

TAXI/AMBULANCE :
Maison REGAUDIE **05.55.95.54.29**

6.2 - INFORMATIONS DIVERSES

6.2.1 - ORDURES MÉNAGÈRES

Toute l'année, elles sont désormais ramassées les lundi (bourg et villages) et vendredi (bourg).

→ Nous vous rappelons que ces ordures dites ménagères doivent être mises dans des sacs poubelle en plastique et ne pas contenir de gravats, cendres, herbes et débris de jardin, mais que l'on peut toujours amener ceux-ci à la déchetterie (voir ci-dessous les jours et heures d'ouverture de la déchetterie).

IL N'Y A PLUS DE RAMASSAGE DES OBJETS DITS « ENCOMBRANTS »
Ils doivent être amenés à la Déchetterie de BUGEAT (ouverte depuis le 13 janvier 2004) ou de TREIGNAC (voir ci-dessous)

<u>TREIGNAC</u>	<u>BUGEAT</u>
Lundi	Mardi
Mercredi	Vendredi
Samedi Après-midi	Samedi matin

HEURES D'OUVERTURE : de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures

Le SIRTOM de TREIGNAC aura à sa charge l'exploitation des 2 sites. Ces installations fonctionneront de façon complémentaire. Le même gardien assure la surveillance des deux déchetteries.

Tous les habitants domiciliés sur le territoire des communes membres du SIRTOM, ont accès à ces 2 déchetteries.

Rappelons que :

LA DECHETTERIE DE BUGEAT se trouve dans la zone artisanale de Bugeat : prendre la route de TARNAC, puis tourner à gauche avant le pont SNCF.

LA DECHETTERIE DE TREIGNAC dite de Beauséjour à la sortie de TREIGNAC, il faut prendre la Route de CHAMBERET, puis la route du village de Noux

Les 2 déchetteries peuvent accueillir les gravats, les cartons, le tout venant, mais aussi les déchets verts : branches, herbe de tonte, les feuilles ...

A compter du 05 juin 2007 un nouveau service sera proposé sur le site de la déchetterie de TREIGNAC : la plate-forme de regroupement des déchets verts.

Vous pourrez y apporter branchages, feuilles et gazons.

Ces matériaux devront être préalablement triés ; il est conseillé de charger d'abord les feuilles et gazons et, en dernier les branchages.

Lors du déchargement sur le site le gardien indiquera où vider les feuilles et gazons.

Les branchages devront être stockés séparément, toujours sur les instructions de l'agent du SIRTOM.

Ce service sera gratuit pour les particuliers et, facturé comme suit pour les artisans :

- 10 € le camion de 3,5 tonnes ou grosse remorque : pour les entreprises dont le siège social est situé sur le SIRTOM

- 20 € pour les autres (entreprises dont le siège social est situé hors du territoire du SIRTOM).

Le gardien établira un bon de dépôt, signé par le chauffeur avec indication du numéro de véhicule, de la date et de l'heure, un double lui sera remis, et la souche servira à la facturation.

La plate-forme déchets verts sera ouverte de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, tous les jours sauf :

- Dimanche et jours fériés

- de mi-décembre à mi-janvier, elle fonctionnera à mi-temps selon les horaires actuels de la déchetterie de TREIGNAC : lundi et mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; le samedi après-midi de 14 h à 18 h .

Le SIRTOM se réserve le droit de modifier les jours et horaires d'ouverture si nécessaire.

Dépôt des verres vides :

Les containers se trouvent désormais à une centaine de mètres du précédent endroit, Rue de Chaleix, sur un terrain aimablement prêté à la commune par Monsieur Pierre TRIGUEROS, de TARNAC.

Nous rappelons qu'il est interdit de déposer des gravats sur la plate-forme du Luc.

**Tout contrevenant s'expose à des pénalités.
Il y a en effet une déchetterie ouverte sur BUGEAT.**

Les agents de la collecte constatent la présence de nombreuses tripes d'animaux dans les conteneurs.

Ces déchets qui proviennent de produits de la chasse ne sont pas considérés comme déchets ménagers, et, pour des raisons sanitaires doivent être collectés par des circuits spécifiques.

6.2.2 - FOIRES

ont lieu les 2^{ème} et 4^{ème} JEUDI du mois, sauf la deuxième de décembre qui a toujours lieu le 24 décembre, quel qu'en soit le jour de la semaine.

6.2.3 - HORAIRES DE LA GARE SNCF

ATTENTION : NOUVEAUX HORAIRES depuis le 1^{er} janvier 2005

LUNDI au SAMEDI de 9H00 à 12H00 et de 13H00 à 17H15

DIMANCHES ET FETES : de 12H30 à 19H40

De nouvelles dessertes ont été mises en place depuis le 12 décembre 2004 :

11H30 du lundi au vendredi direction USSEL (arrivée à 12H06)

19H44 le vendredi direction USSEL (arrivée 20H17)

17H15 le dimanche direction LIMOGES (arrivée 18H21) avec correspondance pour PARIS (arrivée 21H34)

Ligne locale 05 55 95 50 31 ou Tél 3635 (0,34€ la mn) et MINITEL 3615 code TER

En dehors des heures d'ouverture, se présenter au contrôleur du train qui vous délivrera un titre de transport.

6.2.4 - HORAIRES DE LA POSTE

Ils sont les suivants :

LUNDI au VENDREDI : de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H30

SAMEDI : de 9H00 à 12H00

Départ du courrier : chaque jour à 15H45, sauf le samedi à 12H15

6.2.5 - DIVERS : LOGEMENTS à LOUER et TERRAINS à BATIR

Il y a actuellement à louer 2 maisons F5 Rue des Fleurs de la Saint Jean et 1 F3 Rue de la Ganette

Les propriétaires souhaitant mettre en location une maison ou un appartement sont invités à le signaler au secrétariat de la Mairie. Au lotissement de CHALEIX, la Mairie dispose toujours de plusieurs lots de 700 à 2300m². S'adresser à la Mairie pour connaître les prix et les surfaces des différentes parcelles.

6.2.6 - PERMANENCES DE M. Patrice AMADIEU pour l'année 2005

Monsieur **Patrice AMADIEU**, chargé de mission de Monsieur Jean-Pierre DUPONT, député de notre circonscription **tiendra ses prochaines permanences à la Mairie le 4^{ème} mardi de chaque mois de 9H30 à 11H30.**

Pour ceux qui ne pourraient attendre la prochaine permanence, Monsieur AMADIEU reçoit également à USSEL à l'adresse suivante : 3 rue Saint Martin en centre ville, les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9H à 12H et de 14H à 18H. Il est conseillé de prendre rendez-vous au 05.55.96.15.36.

6.2.7 - CALENDRIER DES PERMANENCES de la PAIO

(Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation)

Elles ont lieu à la Mairie de BUGEAT en principe le troisième jeudi de chaque mois à partir de 9H30.

Il est impératif de prendre rendez-vous à la P.A.I.O en téléphonant au 05.55.96.27.69.

6.2.8 - BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

Nous vous rappelons qu'il existe une **bibliothèque communale** dans les locaux de la Mairie **ouverte chaque mercredi de 14H30 à 17H et les jours de foire de 10H à 11H.** Tél. 05.55.95.48.53

6.2.9 - PERMANENCE DE LA MSA

La MSA tient une permanence à la mairie le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 09H30 à 12H00

6.2.10 - PERMANENCE DE LA C P A M

Il est rappelé que la Caisse Primaire d'Assurance Maladie tient une permanence à la Mairie chaque jeudi de 11H à 12H, où vous pouvez venir déposer vos dossiers, demander des renseignements ou poser des questions.

6.2.11 - PERMANENCE OPAH MILLEVACHES

Des permanences concernant l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. ont lieu à la mairie de BUGEAT de 10 h 30 à 12 h 30. Pour les prochains trimestres ce sera le 04 septembre et le 06 novembre.

6.2.12 - COMMERCES

Félicitations :

à Monsieur GAYOU qui vient de faire réaliser des travaux de modernisation de la pharmacie dans un concept utilisant la robotique au service de la clientèle

6.2.13 – DEPART A LA RETRAITE

Depuis le 1^{er} avril, le garage RENAULT a hélas fermé ses portes : en effet, **René et Christiane MALAGNOUX** qui, depuis de nombreuses années faisaient vivre cette activité, ont fait valoir leur droit à une retraite bien méritée. Ce n'est pas sans émotion qu'ils ont du se résigner à l'arrêt de leur entreprise. Qu'ils soient remerciés pour ces longues années de compétence au service de la population de BUGEAT et de ses environs. Nous leur souhaitons une longue et heureuse retraite et espérons que leurs locaux retrouvent très vite une nouvelle vie.

6.2.14 - PROGRAMME DU CINEMA POUR LE 3^{ème} TRIMESTRE 2007

(se renseigner à la Mairie)

Rappel : séances à 21H AU FOYER RURAL, prix des places Adultes 4 €, Enfants 3 €

6.2.15 – SI VOUS RECEVEZ LE BUGEACOIS PAR LA POSTE

N'oubliez pas (si vous ne l'avez pas déjà fait) de renvoyer à la Mairie un chèque de 3 Euros libellé à l'ordre du "Trésor Public", pour couvrir les frais d'envoi pour l'année 2007 (4 numéros).

RAPPEL DES RÈGLES DE SECURITE

LUTTE CONTRE LES VOLS, CAMBRIOLAGES ET ESCROUQUERIES

Bien que BUGEAT soit une commune rurale où il fait bon vivre, il ne faut pas croire pour autant que la délinquance ne touche que les grandes villes.

Et s'il est vrai que le nombre de vols et cambriolages est peu élevé chez nous par rapport à certaines régions, il faut toutefois rester vigilant.

Voici quelques conseils pouvant contribuer à garder notre tranquillité et assurer notre sécurité.

En cas d'absence de courte durée, même pour aller dans le jardin par exemple, pensez à fermer les portes de la maison à clé.

De même, pour les absences prolongées, veillez à ce que toutes les issues soient verrouillées.

Signalez votre départ à votre famille et à vos voisins de manière qu'une surveillance puisse être réalisée. A ce titre, l'opération « tranquillité vacances » qui consiste à informer la gendarmerie de votre départ est possible toute l'année. Ainsi, nos services passeront au cours de leurs patrouilles pour s'assurer de l'intégrité de votre propriété.

Méfiez-vous des personnes inconnues qui se présentent à votre domicile. L'actualité (télé, presse) et nos enquêtes font apparaître que des personnes peu scrupuleuses (démarcheurs, faux policiers, faux employés des eaux, etc...) abusent de votre confiance pour commettre des escroqueries. Dans ce cas, n'ouvrez la porte qu'à quelqu'un de clairement identifié. Faites-vous présenter une pièce justificative (carte professionnelle par exemple). En cas de vente réalisée à domicile, soyez vigilants, vérifiez le document qui vous est remis (il doit être complet et lisible) et si vous réglez à la commande, remplissez vous-même le chèque. Attention aussi à bien prendre en compte la valeur réelle de la marchandise (un euro n'est pas égal à un franc !).

En cas de suspicion, essayer de relever le numéro d'immatriculation du véhicule, sa marque et couleur et informez-nous immédiatement.

Un autre conseil, au sujet cette fois de votre véhicule : fermez-le également à clé. Il peut, comme les objets ou accessoires se trouvant à l'intérieur (autoradio, navigateur GPS, téléphone portable, sac, argent ...) être dérobé. Surtout, ne laissez pas les clés sur le contact, moteur tournant pendant que vous êtes chez le commerçant du coin : des vols sont commis de la sorte.

Si malheureusement vous êtes victime d'un vol ou cambriolage, prévenez-nous rapidement et surtout ne touchez à rien afin de préserver les traces et indices indispensables pour identifier les auteurs.

Après ces conseils, nous vous rappelons que la brigade de Gendarmerie de BUGEAT travaille en communauté avec celles de MEYMAC et SORNAC, ceci afin d'optimiser nos moyens.

Nous sommes joignables 7 jours sur 7 en composant le 17 ou le 05.55.95.50.06.

A savoir que tous les appels du 17 émis dans le département à partir d'un téléphone fixe ou mobile sont transférés au Centre Opérationnel de la Gendarmerie de TULLE qui se charge de nous retransmettre les demandes d'interventions.

Souhaitant que ces quelques informations permettent à toutes et tous de continuer à vivre de manière paisible dans notre charmante commune.

Adjudant MOUDOULAUD

Cdt La Brigade de Bugeat

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En ce deuxième trimestre 2007, la France s'est rendue aux urnes pour élire d'abord massivement un nouveau Président de la République, puis, s'apprête à élire maintenant ses députés. Le résultat de ces élections est sans appel, la vague bleue annoncée dans les médias est bien là, souhaitons simplement que « la France d'en bas » ne soit pas submergée par la force de la marée.

Pour notre Commune, la sauvegarde est le maintien de l'existant devient de plus en plus primordiale. L'avenir de nos petits commerces devient sérieux, certains de nos commerçants aspirant maintenant à une retraite bien méritée, il serait souhaitable que leurs pas de porte trouvent preneurs, il en dépend de l'émulation de notre bourg, de nos écoles, etc, etc. J'en profite ici pour souhaiter une bonne retraite à René et Christiane Malagnoux, qui, par leur garage, ont fait vivre une partie de notre village pendant de nombreuses années.

Le comité des Fêtes est de nouveau sur les rails, sous la présidence de Patricia Maury. La fête locale ainsi que d'autres activités sont à prévoir dans un avenir proche, bon courage donc.

Une autre bonne nouvelle est la renaissance de l'U.S.B. qui, sous l'impulsion de Bastien Iturria, Guillaume Urbain, Mathieu Lachaud ainsi que bien d'autres jeunes ont redonné vie à cette vieille dame née en 1926. Il est à signaler que tout joueur éventuel est le bienvenu.

Pour terminer, à l'aube des vacances scolaires, j'aimerais souhaiter de très bonnes vacances à nos élèves ainsi que beaucoup de réussite à leurs examens.

Enfin, un petit mot pour Pierre Fournet, qui, par l'obtention de la médaille du mérite justifie ainsi de nombreuses années de dévouement, tant au niveau du Comité des fêtes qu'à son implication dans la vie locale et dans d'autres milieux associatifs. Bravo, tant, de nos jours, il est de plus en plus rare de voir des gens s'impliquer dans des domaines d'ordre publiques ou bien associatifs.

A bientôt

Serge Leblanc

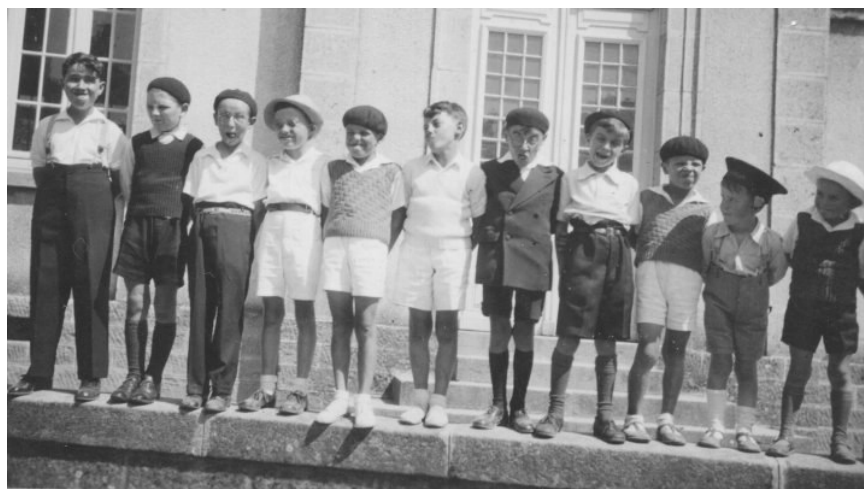
PS : la page de l'opposition municipale est écrite avec OpenOffice sous Linux

SOLUTION DES MOTS CROISES :

Horizontalement : A -VAZEILLES B -Ino - Dieu C - étuves - Ru D - nia - Selon
E - Névé - Rap F - énerve - es G - N.S. - ASA E EE - SS - Tag F Su - Repu G FOURNOL
H fr - oisèle I - égoïne -el J - LESTARDS

Verticalement : 1 - Vienne - EIFFEL 2 - Antienne - orge 3 - zouaves - su - O.S. 4 - er - surôit
5 - ides - vas - NINA 6 - Liserés - roser 7 - le - la - Atèle 8 - Europe - ap - Lés 9 - Un - SEGUREL

Concours de grimaces devant la mairie en 1945 ?



Guy ORLIANGE semble être le 1^{er} à gauche, les autres ?

Défilé de maquisards le 14 juillet 1944



Ce défilé eut lieu peu de temps après le débarquement des alliés en Normandie (6 juin 1944) alors qu'on pensait les allemands partis. Malheureusement, le lendemain 15 juillet 1944, eurent lieu les combats de Marcy, commune de Saint-Merd les Oussines.

Parmi les Bugeacois qui ont participé au défilé, citons Christian PENICHOUX † et Jean-Jacques MOURIERAS

Si vous connaissez d'autres noms, faites nous les connaître
(cependant aucun nom n'a pu être mis sur les personnes défilant)

PS : pour les personnes intéressées par cette époque, voir aussi le tome 2 de l'histoire du Pays de Bugeat en vente à la Maison de la Presse.